



PROVILLE
Respirez

Proville, le 21 septembre 2026

Cher(e) Collègue,

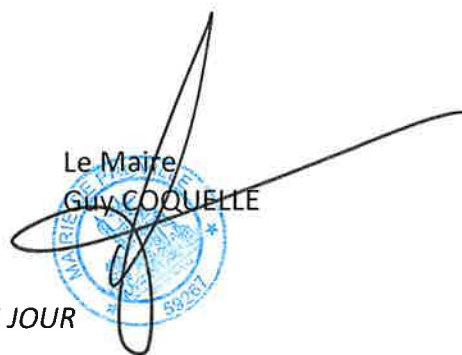
Je vous prie de bien vouloir participer à la réunion du conseil municipal qui aura lieu

**LE LUNDI 28 SEPTEMBRE à 18 H 30
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Vous trouverez annexés à la présente convocation :

- Pouvoir de vote en cas d'absence
- Note de synthèse
- Documents annexes
- Procès-verbal du 22/06/2026

Le Maire
Guy COQUELLE



ORDRE DU JOUR

* * *

1. Décision budgétaire modificative n°2
2. Avis sur l'ouverture dominicale des commerces
3. Instauration de la redevance pour l'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité
4. Adhésion au label Ville Prudente de la Prévention Routière
5. Attribution d'une subvention exceptionnelle de 5 000 € à l'ASL Proville à la suite de son accession au championnat de Pro B
6. Désignation du correspondant défense de la commune
7. Désignation des représentants de la commune de Proville au sein de l'Agence iNord
8. Extension du conseil municipal des jeunes aux lycéens
9. Évolution de la présence postale à Proville – Fermeture du bureau de poste et mise en place d'un point Poste Relais Commerçant
10. Institution et fixation du taux de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH) à compter du 1^{er} janvier 2027

MAIRIE DE PROVILLE



03 27 70 74 74



mairie@proville.fr



Place de la République
59267 Proville



www.proville.fr